

Nom commercial: Acid trichloraceticum

Numéro de la matière: 060464

Version: 3 / CH

Date de révision: 14.09.2020

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 14.09.20

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Acid trichloraceticum

N° d'article 06046400

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Réactif pour analyses, industrie

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Corr. 1A H314

Eye Dam. 1 H318

STOT SE 3 H335

Aquatic Acute 1 H400

Aquatic Chronic 1 H410

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger ***



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger ***

H314

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Nom commercial: Acid trichloraceticum

Numéro de la matière: 060464

Version: 3 / CH

Date de révision: 14.09.2020

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 14.09.20

H335 Peut irriter les voies respiratoires.
 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence ***

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols.
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
 P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient *** TCA (ISO)

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants *****Poids moléculaire**

Valeur	163.39	g/mol
--------	--------	-------

Composants dangereux *****TCA (ISO)**

No. CAS	76-03-9	
No. EINECS	200-927-2	
Concentration	>= 50	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	Skin Corr. 1A	H314
	Aquatic Acute 1	H400
	Aquatic Chronic 1	H410

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)
 STOT SE 3 H335 >= 1

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Demander aussitôt l'avis d'un médecin. Dans tous les cas, présenter au médecin la fiche de données de sécurité.

En cas d'inhalation

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre. Respiration irrégulière/arrêt de la respiration: respiration artificielle. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer aussitôt sous un fort courant d'eau durant 15 minutes. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

En cas d'ingestion

Ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Toux, Dyspnée, Crampes, Au premier plan l'effet local figure pour l'instant, caractérisé d'une rapide dans la profondeur croissant dégradation de la tissu. Dépression nerveuse

Nom commercial: Acid trichloraceticum

Numéro de la matière: 060464

Version: 3 / CH

Date de révision: 14.09.2020

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 14.09.20

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Brouillard d'eau, Mousse stable aux alcools, Produit d'extinction à sec, Dioxyde de carbone

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter équipement de protection. Eviter la formation de poussières. Ne pas inhaler les vapeurs. Ne pas inhaler les poussières. Veiller à assurer une aération suffisante. Mettre les personnes en sûreté.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout. Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile).

6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations concernant l'élimination: voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Eviter la formation de poussières. Eviter la formation d'aérosol. Veiller à assurer une bonne aspiration/ventilation sur la machine de traitement.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage recommandée

Valeur	2	-	8	°C
--------	---	---	---	----

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510	8B	Matières dangereuses non combustibles corrosives
Classe de stockage (Suisse)	8	Des matières caustiques

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle ***

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition ***

TCA (ISO)

Liste	SUVA			
Type	MAK			
Valeur	7	mg/m ³	1	ppm(V)

Remarque: AugeKT HU & OAWKT HU

8.2. Contrôles de l'exposition

Nom commercial: Acid trichloraceticum

Numéro de la matière: 060464

Version: 3 / CH

Date de révision: 14.09.2020

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 14.09.20

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques. Se laver les mains et le visage avant les pauses et au moment de quitter le travail.

Protection respiratoire - Note

nécessaire; Masque complet; En cas de brève exposition, appareil filtrant, filtre P3

Protection des mains

Gants de protection

The glove material must be sufficient impermeable and resistant to the substance. Check the tightness before wear. Gloves should be well cleaned before being removed, then stored in a well ventilated location.

Matériau approprié	Natural Latex		
Le type-les gants	Lapren706		
Épaisseur du gant	0.6	mm	
Temps de pénétration	480	min	
Matériau approprié	Polychloroprène		
Le type-les gants	Lapren706		
Épaisseur du gant	0.6	mm	
Temps de pénétration	480	min	

Protection des yeux

Protection du visage; Lunettes de protection

Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques *****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat	produit cristallin		
Couleur	blanchâtre		
valeur pH			
Valeur	1		
Concentration/H ₂ O	81.7	g/l	
température	25	°C	
Point de fusion			
Valeur	54	à	58 °C
point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition			
Valeur	196		°C
Point d'éclair ***			
Remarque	Non applicable		
Pression de vapeur ***			
Valeur	1		hPa
température	51	°C	
Densité de vapeur			
Valeur	5.64		
Hydrosolubilité			
Valeur	81.7		g/l
température	20	°C	
Remarque	entièrement miscible		
coefficient de partage: n-octanol/eau			
log Pow	1.645		

Nom commercial: Acid trichloraceticum

Numéro de la matière: 060464

Version: 3 / CH

Date de révision: 14.09.2020

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 14.09.20

9.2. Autres informations

Masse volumique apparente

Valeur	900	kg/m ³
--------	-----	-------------------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.4. Conditions à éviter

La chaleur. Moisture sensitive.

10.5. Matières incompatibles

Des agents d'oxydation forts, Bases, amines

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde et dioxyde de carbone, Chlorure d'hydrogène (HCl)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques ***

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)

TCA (ISO)

Espèces	rat		
DL50		3320	mg/kg

TCA (ISO)

Espèces	rat
Source	RTECS
Source	AJ7875000

Corrosion/irritation cutanée (Composants)

TCA (ISO)

Remarque	N'est disponible
----------	------------------

lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)

TCA (ISO)

Espèces	lapin
évaluation	fortement irritant
Source	5 s

Sensibilisation (Composants)

TCA (ISO)

Remarque	N'est disponible
----------	------------------

Mutagénicité (Composants)

TCA (ISO)

Espèces	souris
évaluation	Pas de données expérimentales disponibles sur la génotoxicité in vitro.
méthode	OECD 474

Nom commercial: Acid trichloroaceticum

Numéro de la matière: 060464

Version: 3 / CH

Date de révision: 14.09.2020

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 14.09.20

Toxicité reproductrice (Composants)**TCA (ISO)**

Remarque N'est disponible

Cancérogénicité (Composants)**TCA (ISO)**Remarque Pas des preuves disponibles sur l'action cancérogène.
Source IARC**toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (ingrédients)****TCA (ISO)****Exposition unique**

évaluation Peut irriter les voies respiratoires.

TCA (ISO)**exposition répétée**

Remarque N'est disponible

Expériences issues de la pratique

Peut être nocif par inhalation. Le produit attaque fortement la peau, les yeux et les muqueuses.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques *****12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons (Composants)****TCA (ISO)**

Remarque Nous ne disposons pas de données quantitatives concernant l'effet écologique de ce produit.

Toxicité pour les daphnies (Composants)**TCA (ISO)**

Remarque Nous ne disposons pas de données quantitatives concernant l'effet écologique de ce produit.

12.2. Persistance et dégradabilité**Indications générales**

N'est disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation**coefficient de partage: n-octanol/eau**

log Pow 1.645

12.4. Mobilité dans le sol**Indications générales**

N'est disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Indications générales**

N'est disponible

12.6. Autres effets néfastes**Information supplémentaire sur l'écologie**

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Nom commercial: Acid trichloroaceticum

Numéro de la matière: 060464

Version: 3 / CH

Date de révision: 14.09.2020

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 14.09.20

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets







Déchets de résidus

Incinérer dans des installations appropriées. Tenir compte de la réglementation locale en vigueur.

Emballages contaminés

Éliminer comme le produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
Code de restrictions en tunnels	E		
14.1. Numéro ONU	1839	1839	1839
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	ACIDE TRICHLORACÉTIQUE	TRICHLOROACETIC ACID	TRICHLOROACETIC ACID
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	8	8	8
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	II	II	II
Quantité limitée	1 kg		
Les catégories de transport	2		
14.5. Dangers pour l'environnement	 DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT	Polluant marin 	 ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation ***

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) ***

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 2

Remarque Derivation of WGK according to Annex 1 No. 5.2 AwSV

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance.

Nom commercial: Acid trichloroaceticum

Numéro de la matière: 060464

Version: 3 / CH

Date de révision: 14.09.2020

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 14.09.20

RUBRIQUE 16: Autres informations**mentions de danger H-de la rubrique 3**

H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Aquatic Acute 1	Danger pour le milieu aquatique, aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 1
Skin Corr. 1A	Corrosion cutanée, Catégorie 1A

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.